

# Accomplissements du FIPA de Mar del Plata à Port d'Espagne: à la recherche de nouvelles voies de coopération dans les Amériques

*Rapport présenté par le Forum interparlementaire des  
Amériques (FIPA) à l'occasion du Cinquième Sommet des  
chefs d'États et de Gouvernements des Amériques*

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago

17 au 19 avril 2009

---

Foro Interparlamentario de las Américas  
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques  
Inter-Parliamentary Forum of the Americas



## Table des matières

<b>1.</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Appui aux mandats des Sommets: compte-rendu des progrès accomplis de 2005 à 2009.....</b>	<b>4</b>
2.1	<b>CONTRIBUER À LA PROSPÉRITÉ .....</b>	<b>4</b>
2.2	<b>DÉVELOPPER LE POTENTIEL HUMAIN.....</b>	<b>5</b>
2.3	<b>CONSOLIDER LA DÉMOCRATIE .....</b>	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>Renforcement de la collaboration entre parlements et gouvernements dans la mise en œuvre d'objectifs continentaux.....</b>	<b>11</b>
3.1	<b>PARTICIPATION DU FIPA AUX ACTIVITÉS INTERAMÉRICAINES ET DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS HÉMISPHERIQUES .....</b>	<b>12</b>
3.2	<b>AUTRES MODÈLES POUR LA COOPÉRATION ENTRE PARLEMENTS ET GOUVERNEMENTS .....</b>	<b>12</b>
<b>4.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>13</b>
<b>5.</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>14</b>
5.1	<b>RECOMMANDATIONS DU CONGRÈS “VERS UN PROGRAMME LÉGISLATIF POUR LE DÉVELOPPEMENT SELON UNE PERSPECTIVE D'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES DANS LES AMÉRIQUES » ....</b>	<b>14</b>
5.2	<b>RECOMMANDATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FIPA</b>	<b>16</b>
	<i>Groupe de travail n° 1 : Commerce et intégration .....</i>	<b>16</b>
	<i>Groupe de travail n° 2 : La réduction de la pauvreté .....</i>	<b>17</b>
	<i>Groupe de travail n° 3 : La lutte contre le trafic de stupéfiants.....</i>	<b>18</b>
5.3	<b>DÉCLARATION PRÉSENTÉE LORS DE LA 37E SESSION RÉGULIÈRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS.....</b>	<b>20</b>





J'ai l'honneur et la grande satisfaction de présenter le rapport « Accomplissements du FIPA de Mar del Plata à Port d'Espagne : à la recherche de nouvelles voies de coopération dans les Amériques ».

Le Forum interparlementaire des Amériques -FIPA- a été créé en 2001, réunissant dans son sein les Parlements nationaux des Amériques dans l'objectif de contribuer au processus d'intégration comme l'un des instruments les plus appropriés pour le développement durable et harmonieux du continent.

Le Plan de Action du IIIe Sommet des Amériques, adopté à Québec quelques jours après la création du FIPA, a reconnu particulièrement l'importance du Forum comme instrument de coopération entre nos pays. C'est ainsi que ce plan invite les pays du continent à «encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) ».

Depuis le Sommet de Québec, nous, les parlementaires, avons avancé dans la compréhension des questions politiques, économiques et sociales qui touchent notre hémisphère. Cette connaissance, acquise notamment grâce à l'échange d'information et d'expériences entre les membres du FIPA, nous permet de défendre avec plus d'efficacité les intérêts des peuples que nous représentons. Nous avons eu l'occasion de montrer quelques-unes de ces réussites dans les rapports de progrès présentés lors du Sommet extraordinaire de Monterrey en 2004, et lors du Sommet de Mar del Plata en 2005.

Ce rapport présente, d'abord, les progrès accomplis grâce aux réunions plénières, groupes de travail, ateliers de formation et conférences, sur des questions aussi diverses que la lutte contre le trafic de drogues, l'égalité de genre dans les programmes législatifs, l'importance du commerce pour le développement ou la lutte contre la pauvreté.

D'autre part, nous avons tenu à souligner les efforts réalisés par le FIPA pour approfondir la communication et pour définir de nouveaux schémas de collaboration avec les institutions du système interaméricain.

Le projet de Déclaration de Port d'Espagne, qui sera adopté dimanche prochain par nos chefs d'État et de gouvernement, nous donne une idée générale des tâches demandées à nos leaders, que ce soit en matière environnementale ou énergétique, dans la lutte contre l'inégalité ou dans le renforcement de la sécurité des citoyens et de la démocratie. Ces défis sont plus importants encore du fait qu'ils surgissent dans le contexte d'une crise économique et financière sans précédents. Donc, ils demandent non seulement une action efficace des autorités exécutives, mais aussi un fort engagement des pouvoirs législatifs dans leur responsabilité en matière de législation, de représentation et de contrôle.

Dans ce cadre, nous espérons que le Dialogue parlementaire extraordinaire, convoqué pour la première fois par le FIPA et que le Parlement de Trinité-et-Tobago a la gentillesse d'accueillir à l'occasion du Ve Sommet, contribue à ouvrir de nouvelles voies de coopération à l'échelle continentale et à renforcer les institutions démocratiques afin qu'elles soient capables de mieux servir les citoyens.

**Luiz Carlos Hauly**  
**Député du Brésil, Président du FIPA**  
Avril 2009

## 1. Introduction

Le Forum Interparlementaires des Amériques (FIPA) est un réseau autonome qui s'est engagé à promouvoir la participation parlementaire dans le système interaméricain et à contribuer au dialogue interparlementaire en matière de traitement des thèmes hémisphériques, conformément à la Résolution 1673/99 de l'Assemblée générale de l'OEA.

S'agissant de la seule association parlementaire formée par les législatures nationales des États membres de l'OEA, le FIPA joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la participation des parlementaires aux questions d'intérêt hémisphérique.



Le Comité exécutif du FIPA réuni à Brasilia en 2007

Le FIPA a été officiellement constitué lors de l'assemblée inaugurale tenue à Ottawa, au Canada, quelques jours avant le III<sup>e</sup> sommet des Amériques qui a eu lieu dans la ville de Québec, en avril 2001. Plus de 110 parlementaires venant de 26 pays du continent ont participé à ladite réunion et ont approuvé les règles et les directives du Forum.

Le Plan d'Action du III<sup>e</sup> Sommet des Amériques a notamment reconnu l'importance du FIPA pour la réalisation des objectifs du processus des Sommets en matière de gouvernance démocratique. Dans ce texte, il est demandé aux nations d'Amérique d'« encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) ».

Le rapport qui est présenté ci-dessous est le troisième rapport présenté par le FIPA aux Chefs d'États et de Gouvernements des Amériques— comme suite des rapports présentés à l'occasion des Sommets de Monterrey (2004) et de Mar del Plata (2005).

La deuxième section de ce rapport présente certains des progrès réalisés dans trois grands domaines des Sommets : la création de prospérité, le développement du potentiel humain et le renforcement de la démocratie. La troisième section présente des actions réalisées par le FIPA pour renforcer la collaboration entre Gouvernements et Parlements dans la progression vers les objectifs propres au continent, ainsi que des exemples de modèles de collaboration existant dans d'autres organisations.

Pour atteindre l'objectif de soutenir la coopération hémisphérique, les pays du continent doivent s'engager de façon permanente auprès du FIPA. Un tel soutien comprend, non seulement une participation active des législatures membres du Forum mais aussi un soutien des pouvoirs exécutifs afin de renforcer le rôle du FIPA comme acteur prépondérant dans le système interaméricain.



## 2. Appui aux mandats des Sommets: compte-rendu des progrès accomplis de 2005 à 2009

### 2.1 Contribuer à la prospérité

Déclaration de Mar del Plata, point 6, IV Sommet des chefs d'États et de Gouvernements des Amériques, 2005: "... nous réitérons que les débouchés commerciaux et les possibilités d'investissements sont nécessaires pour mettre nos pays en mesure de lutter contre la pauvreté et de déployer des efforts de Développement."

Déclaration de Mar del Plata, point 15: "... nous aborderons les problèmes que posent les barrières au commerce, et la dette insoutenable, et nous continuerons de réformer l'architecture financière internationale."

Déclaration de Mar del Plata, point 18: " Nous exprimons notre engagement en faveur de l'avancement des négociations sur l'Agenda de Doha pour le développement."

Les principales activités du FIPA ont lieu lors des assemblées plénières annuelles et dans les groupes de travail, durant lesquels les législateurs ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances et de débattre sur les différentes alternatives politiques afin de présenter des propositions liées aux enjeux politiques, sociaux et économiques existant dans le continent.

Le thème du commerce international est revenu en permanence au cours des réunions du FIPA. Il a été abordé dans les Assemblées plénières de 2001 à 2006 et, depuis 2007, il a donné lieu à des ateliers de formation pour les législateurs.

#### Groupe de travail sur le commerce et l'intégration, V<sup>e</sup> Assemblée plénière (Colombie 2006)

À l'occasion de la V<sup>e</sup> Assemblée plénière du FIPA, qui s'est tenue à Bogotá, en Colombie, du 19 au 21 de novembre 2006, les législateurs du Groupe de travail sur le commerce et l'intégration ont présenté des recommandations visant, entre autres, à :

- Éliminer toutes les barrières qui entravent le commerce international, y compris les droits de douane ou les subventions qui provoquent des distorsions de ce commerce;
- Promouvoir des politiques nationales complémentaires permettant de saisir les occasions offertes par l'insertion sur le marché international; en particulier des politiques d'infrastructures; d'éducation; de modernisation de l'État; de développement rural, agricole et de la pêche; de science et de technologie;
- Mettre en place des politiques favorisant l'intégration énergétique, en tenant compte des défis que posent les ressources non renouvelables et des possibilités offertes par les ressources renouvelables telles que la bioénergie, l'énergie éolienne ou d'autres ressources;
- Créer, pour les pays des Amériques et des Caraïbes, un fonds doté des ressources financières suffisantes pour faciliter la transition vers un régime de commerce plus libre et d'intégration plus profonde, particulièrement pour favoriser la connectivité dans la région, le développement des infrastructures (transports aériens, terrestres et maritimes) et la promotion de la petite et moyenne entreprise, en ligne droite avec l'initiative d'aide au commerce de l'OMC.
- Demander aux membres du FIPA de présenter ces recommandations à leurs parlements et pouvoirs exécutifs respectifs; de travailler conjointement avec leurs propres représentants exécutifs nationaux au FIPA pour s'assurer des progrès concrets de leur mise en place.

## Ateliers en matière de commerce 2007 & 2008



Des parlementaires assistent à une séance sur les règles du commerce international lors de l'atelier du FIPA à Ottawa

Conscient de la nécessité d'offrir aux parlementaires des outils adaptés pour qu'ils puissent être bien informés, prendre des décisions responsables et donner des réponses concrètes à ceux qu'ils représentent, le FIPA s'est assigné la tâche d'organiser des ateliers de formation en matière de commerce international.

- Premier Atelier sur le Commerce pour les parlementaires des Amériques (Ottawa 2007)

Du 18 au 20 mars 2007, le FIPA a organisé son premier *Atelier sur le commerce pour les parlementaires*, organisé par la Section canadienne du FIPA, à Ottawa, au Canada. Cet atelier est né de la nécessité d'offrir

davantage et de meilleures opportunités de développement de compétences aux parlementaires, notamment en matière de droit commercial. Les seize parlementaires qui y ont assisté venaient de Bolivie, du Canada, de Colombie, de Dominique, du Salvador, d'Haïti, de Jamaïque et du Mexique.

Son objectif était d'offrir une information de base aux parlementaires sur les politiques et les réglementations commerciales d'une façon qui soit pertinente à leurs propres intérêts et à ceux de leurs électeurs. Par ailleurs, étant donné que les politiques commerciales affectent de nombreux autres domaines, tels que la pauvreté, le développement, les mouvements sociaux et les questions d'équité entre les sexes, l'atelier visait à offrir un cadre pour traiter ces problèmes dans le contexte de la politique commerciale.

- Atelier « Libéralisation du commerce– OMC, Cycle de Doha et défis en matière de développement » (Costa Rica 2008).

Entre le 6 et le 8 novembre 2008 s'est tenu à San José, Costa Rica, l'atelier intitulé « Libéralisation du commerce– OMC, cycle de Doha et enjeux en matière de développement » destiné aux parlementaires des pays d'Amérique centrale et d'Amérique du sud.

À cet évènement, co-organisé par la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative de Costa Rica, le FIPA et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ont participé 32 parlementaires de Costa Rica, d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Canada, du Chili, de Colombie, du Salvador, du Mexique, du Paraguay, du Pérou et de la République Dominicaine. Étant donné que le commerce international affecte tous les secteurs de la société, il s'agit d'une occasion pour recevoir des informations sur le thème du commerce, pour approfondir des concepts et des connaissances sur le fonctionnement d'organisations telles que l'OMC et pour analyser les liens entre la libéralisation du commerce et le combat contre la pauvreté et l'inégalité.

## **2.2 Développer le potentiel humain**

### Groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté, V<sup>e</sup> Assemblée plénière (Colombie 2006)

A l'occasion de la V<sup>e</sup> Assemblée plénière de FIPA qui s'est tenue en Colombie, les membres du Groupe de travail sur la réduction de la pauvreté ont effectué une série de recommandations pour, entre

Déclaration de Mar del Plata, point 1: "... nous réaffirmons notre engagement à combattre la pauvreté, l'inégalité, la faim et l'exclusion sociale pour relever les conditions de vie de nos peuples et renforcer la gouvernance démocratique dans les Amériques."





autres mesures :

- Augmenter l'efficacité des dépenses sociales;
- Faire de l'emploi la priorité pour obtenir une transformation sociale;
- Chercher, en tant que législateurs, un mécanisme permettant d'appliquer dans nos pays les résolutions et les initiatives présentées durant les séances des groupes de travail [du FIPA] afin que celles-ci aient force contraignante;
- Devant le besoin impératif éthique de la région, veiller à l'utilisation efficace des ressources de l'État afin de lutter contre la corruption, et encourager les parlementaires à proposer des lois sur la transparence dans leurs pays.

Les présentations réalisées par différents experts à cette occasion ont mis l'accent sur les divers mécanismes permettant de mettre en pratique des stratégies de réduction de la pauvreté. En particulier, des mesures visant à améliorer l'efficacité des pouvoirs législatifs pour le contrôle des plans de Gouvernement destinés à combattre la pauvreté ont été présentées.

#### Groupe des femmes parlementaires des Amériques

Déclaration de Québec, III Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements des Amériques, 2001: *« Nous sommes déterminés à ... promouvoir l'égalité des sexes et à atteindre la pleine participation de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle de nos pays. »*

Plan d'action de Mar del Plata, point 5, IV Sommet des Chefs d'États et de Gouvernements des Amériques, 2005: *« Assurer un accès équitable des hommes et des femmes aux avantages de la protection sociale, ainsi qu'une attention aux questions de parité dans les politiques sociales et du travail »*

Établi en 2003, le Groupe de femmes parlementaires des Amériques de FIPA est formé de représentants de toutes les régions d'Amérique (Nord, Centre, Sud et Caraïbes). Les objectifs du groupe, qui cherchent à compléter ceux du FIPA, se centrent sur la recherche de l'égalité entre les sexes.

Le Groupe de femmes du FIPA a adopté à la fin de l'année 2005 un plan d'action tenant compte des préoccupations des hommes et des femmes parlementaires du continent et qui établit quatre axes de travail :

- Encourager la participation des femmes à la vie politique par l'action et l'éducation;
- Renforcer la capacité des hommes et femmes parlementaires à appliquer les conventions internationales sur les droits de la personne, en portant une attention particulière à la question de l'égalité des sexes;
- Faciliter la constitution de réseaux entre les parlementaires intéressés par la question de l'égalité des sexes;
- Développer et intégrer le principe de l'égalité des sexes dans les activités du FIPA pour en faire un enjeu transversal.

Lors de la V<sup>e</sup> Assemblée plénière, une modification du règlement du Forum a été approuvée dans le but de convertir le Groupe de femmes parlementaires des Amériques en groupe de travail permanent du FIPA et de créer une fonction spécifique dans le Comité exécutif de l'organisation pour la présidente du Groupe, garantissant ainsi l'intégration d'une démarche soucieuse de l'égalité entre les sexes dans tous les travaux du Forum.

Le Congrès « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques » a eu lieu les 20 et 21 novembre 2008, dans l'enceinte du

Sénat de la République de Colombie à Bogotá. Y ont participé 37 parlementaires venant de la Bolivie, du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de la Dominique, d'Haïti, de la Grenade, du Guatemala, de la Jamaïque, du Mexique, du Pérou, de la République Dominicaine et de Sainte-Lucie. Le Congrès s'est développé en six séances de travail consacrées aux politiques économiques et à l'équité entre les sexes, à la crise internationale, au développement et à l'équité entre les sexes, ainsi qu'aux politiques sociales et environnementales, et aux réformes politico-électorales selon une perspective d'équité entre les sexes.

Parmi les recommandations présentées lors du Congrès figuraient les suivantes:

- Inclure une perspective d'équité entre les sexes de façon centrale et transversale dans la formulation des budgets publics aux niveaux central, régional et local;
- Reconnaître, dans la négociation d'accords commerciaux, la nécessité de rendre visible et de rémunérer justement le travail des femmes;
- Promouvoir l'articulation du pouvoir législatif avec les organisations sociales de base pour assurer l'exécution de la loi des quotas.



La congressiste péruvienne Hilaria Supa défend les droits des femmes autochtones lors du Congrès du FIPA

Pour mettre en pratique ces recommandations, on a décidé de nommer un représentant par institution législative pour maintenir l'Assemblée plénière du FIPA informée à intervalles réguliers sur les progrès réalisés en matière d'équité entre les sexes.

### **2.3 Consolider la démocratie**

#### Consolidation de la coopération et de l'échange d'expériences et de pratiques optimales entre les Parlements

Étant donné que la coopération internationale, les alliances et la réalisation d'objectifs communs ne commencent que lorsque les parties concernées –c'est-à-dire ici les parlements– se connaissent, le FIPA a mis à leur disposition depuis octobre 2006 un bulletin trimestriel intitulé *ParlAmericas* pour que les parlementaires disposent de moyens pour s'informer et partager des projets et des activités. Par ailleurs, depuis décembre 2008, le blog de l'organisation, *BlogAmericas*, est à la disposition des législateurs sur le site Internet [www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org) afin de leur donner la possibilité de continuer à échanger des idées et des initiatives législatives à travers un moyen moderne de communication.

Plan d'action de Québec, III Sommet des chefs d'États et de Gouvernements des Amériques, 2001 : « *Encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA);* »



**Tableau: Extraits de la discussion en ligne “Cinquième Sommet des Amériques: quels rôles, quelles implications pour les parlements? »**

tenue sur le blogue du FIPA du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 13 avril 2009

“Dans nombre de pays latino-américains, les législateurs ont une marge d'action très limitée face à des systèmes présidentiels autoritaires et centralisateurs. Au cours de ces années de démocratie, l'efficacité parlementaire s'est améliorée, mais, dans les instances parlementaires multilatérales, ce progrès n'a pas été accompagné d'une prise de décisions capable de modifier les mandats politiques des pouvoirs exécutifs.

L'action conjointe du Sommet contribue au renforcement de la légitimité directe des parlements nationaux et régionaux et c'est un vecteur incontournable pour transmettre les intérêts de la société civile. La prise de conscience croissante de la société en ce qui concerne ses droits et ses obligations détermine qu'à l'heure actuelle l'Etat ne soit plus le seul acteur chargé de définir l'ordre social. Les différents acteurs sociaux ont trouvé de nouvelles formes d'existence sociale qui ne dépendent pas exclusivement de la politique gouvernementale. Le citoyen ne joue plus uniquement un rôle d'observateur social mais il agit aussi comme constructeur d'une communauté collective capable de produire des changements, comme sujet de relations transfrontières. Les parlementaires sont les vecteurs d'expression de cette nouvelle société internationalisée.”

Extrait de *“Multilatéralisme, diplomatie parlementaire et dialogue politique”*  
Rut Diamint, Universidad Torcuato di Tella (Argentine)

\*\*\*\*\*

“De quoi parlons-nous quand nous utilisons le terme d'intégration? Pour certains cela n'est qu'un cliché que l'on répète en permanence dans les forums, pour se faire bien voir sans assumer aucune responsabilité. Mais nous, quand nous parlons d'intégration, nous faisons allusion aux processus complexes par le biais desquels les pays de la région établissent des alliances stratégiques qui ne réduisent pas les potentiels particuliers à chaque pays, mais au contraire les multiplient d'un accord mutuel, de façon transparente et organisée.

Dans notre région, les possibilités dans ce sens sont immenses et dans les circonstances actuelles il s'agit en réalité d'un devoir. Les traités de libre-échange qui offrent des opportunités d'investissement, de commerce, de diversification de la production, les accords de collaboration en matière énergétique et la formation de pôles productifs conjoints promouvant l'investissement étranger dans la région sont des exemples clairs de la façon dont la région peut tirer profit de la conjoncture afin de devenir un acteur d'une économie internationale forte qui a beaucoup à offrir.

Pour que l'élection de Barack Obama ait vraiment un impact important dans notre région, elle doit être accompagnée d'un élément d'intégration puissant qui nous transforme en acteur indispensable. Sans vouloir nier l'importance des États-Unis pour notre région, situation partagée avec d'autres économies du monde comme celles de l'Union européenne et de la Chine, la capacité d'aller au-delà de la stagnation que supposent toujours les obstacles bureaucratiques au développement est cruciale pour notre futur. Aujourd'hui plus que jamais, justement parce que nous recherchons le développement, notre région a besoin d'un changement. C'est ce que nous demandent ceux qui nous ont élus démocratiquement.”

Extrait de *“Obama et l'Amérique latine: le moment propice à l'intégration régionale”*  
Député Iván Moreira Barros (Chili)

\*\*\*\*\*

“Sur la question des programmes de protection sociale et l'objectif visant à garantir que les hommes et les femmes aient également accès aux services sociaux de base tels que l'eau, le logement, la santé, les soins et l'alimentation je suis entièrement d'accord. De fait, mon principal projet comme sénatrice en Colombie a été d'impulser un ensemble de lois cherchant précisément à atteindre ces mêmes objectifs afin de démontrer qu'au niveau législatif on peut aussi contribuer à mettre en œuvre des changements sociaux. [...] De la même manière, il me semble qu'il est primordial que cet espace serve de thermomètre pour veiller sur le maintien de nos institutions démocratiques.”

Extrait de *« Commentaire sur la Déclaration d'engagement : Assurer l'avenir de nos citoyens en promouvant la prospérité humaine, la sécurité énergétique et la durabilité environnementale »*  
Sénatrice Cecilia López Montaña (Colombie)

“Il nous est très difficile, en tant que parlementaires, de promouvoir ou d’expliquer des idées et des décisions auxquelles nous n’avons pas pris part et dont le contexte nous est inconnu.

Les parlementaires devront être représentés à la rencontre au sommet et participer activement au processus qui l’entoure. Seul, aucun politicien ne pourra atteindre cet objectif. Notre succès repose sur la collaboration des parlementaires de chaque pays membre dans le cadre du FIPA.

Nous devons mettre par écrit comment le FIPA peut accroître l’efficacité du processus du sommet en facilitant la mise en œuvre des résolutions et des politiques du sommet dans nos assemblées législatives respectives et comment nos membres peuvent s’inscrire en partenaires de taille en assurant la liaison entre les intervenants et la population dans chaque pays”

Extrait de *“Vers une participation parlementaire au Sommet des Amériques”*  
Député James Bezan (Canada)

\*\*\*\*\*

“Je considère que les parlementaires jouent un rôle important au sein des différents secteurs de la société, puisque ils sont un lien entre la population et le gouvernement. Par ailleurs, dans le domaine économique, il nous faut abolir la dépendance monétaire de notre voisin du nord sans que cette démarche ne crée des conflits inutiles sur le terrain des relations diplomatiques ; nous sommes conscients de l’hégémonie économique exercée par les États-Unis mais nous devons aller vers l’ouverture de nouveaux marchés et commencer à consolider nos relations commerciales et diplomatiques avec l’Asie, l’Océanie et l’Union Européenne.

Être parlementaire signifie non seulement représenter nos ressortissants à l’étranger mais aussi participer à la résolution des conflits internes, c’est-à-dire, répondre aux besoins de la population qui nous a élu. J’espère que, lors du prochain Sommet des Amériques, l’occasion de s’insérer dans le processus des Sommets sera offerte aux parlementaires de façon à ce que, dans le futur, une participation parlementaire et un multilatéralisme à grande échelle puissent se manifester.”

Extrait de *“Le parlement mexicain et son rôle dans le contexte actuel”*  
Député Salvador Ruiz Sánchez (Mexique)

\*\*\*\*\*

“Les trois thèmes centraux du Sommet sont de véritables défis collectifs. La prospérité humaine, la sécurité énergétique et la durabilité environnementale. De fait, le premier dépend des deux derniers puisque sans sources d’énergie suffisantes et sans écosystèmes sains il est difficile que la croissance d’un pays soit viable à long terme.

Les parlements latino-américains peuvent jouer un rôle central dans l’approbation des politiques et des mesures publiques qui promeuvent la création de richesses et leur redistribution pour l’inclusion sociale. Mais ce sont les gouvernements qui sont responsables de la mise en œuvre de ces politiques et de ces mesures, et ce que l’on constate dans nos pays c’est que les administrations gouvernementales n’ont encore qu’une couverture minimale des besoins de leur population : les services d’eau potable, d’électricité, les téléphones, les routes, les systèmes de santé et d’éducation sont déficitaires.

Dans ce contexte, il est indispensable que les Parlements réalisent un travail additionnel à celui de légiférer et de contrôler. La pression des justes revendications populaires a, sous certains aspects, transformé les congressistes en gestionnaires de travaux et de services publics. [...] Ces efforts sont valorisés par la population parce qu’ils contribuent à son bien être, mais il faut les institutionnaliser. »

Extrait de *“Travail parlementaire et prospérité humaine”*  
Congressiste Yonhy Lescano Ancieta (Pérou)

## Groupe de travail sur la lutte contre le trafic de stupéfiants, V<sup>e</sup> Assemblée plénière (Colombie 2006)

Plan d'action de Québec : *« Promouvoir une coopération bilatérale et multilatérale et un échange d'information sur les politiques et les mesures relatives à la prévention, au traitement, à la rééducation et au contrôle de l'approvisionnement en matière de drogue, et organiser des campagnes de sensibilisation pour favoriser la sensibilisation du public aux risques que représente la consommation de drogues; »*

La lutte contre le trafic de stupéfiants est un combat qui se livre au quotidien. De par leur lien privilégié avec les citoyens, les parlementaires sont en première ligne de ce combat.

Lors de la V<sup>e</sup> Assemblée plénière du FIPA en Colombie, les législateurs qui ont participé au Groupe de travail sur la lutte contre le trafic de stupéfiants ont émis les recommandations suivantes :

- Encourager les pays à mettre à jour leurs législations pénales en cherchant l'harmonisation des normes suivant les essais expérimentés en Amérique latine à la fin du siècle dernier. Dans cette législation type, il faut criminaliser des activités telles que : le trafic illicite de drogues, le blanchiment d'actifs, la corruption, le transport et transit de drogues illicites;
- Essayer de réformer le système éducatif afin de renforcer l'enseignement des valeurs et de prévenir l'utilisation de ces substances nocives.

## Haïti: Formation pour les candidats aux élections de 2009

Une délégation du Groupe des femmes parlementaires des Amériques a participé les 2 et 3 avril 2009 à Port au Prince, Haïti, au lancement du programme de formation pour les femmes et les hommes candidats mis en place par le Centre parlementaire du Canada et la MINUSTAH. Les législatrices ont partagé leurs expériences avec les candidates et les membres d'associations de femmes afin de leur fournir une expérience pratique sur des questions liées aux campagnes électorales, aux stratégies de communication et de conciliation de la vie politique et familiale, entre autres questions. C'était la deuxième fois que le FIPA participait à une mission en Haïti pour consolider le processus démocratique et encourager la participation des femmes haïtiennes aux élections.

Plan d'action de Mar del Plata, point 66:  
*« Engager un partenariat avec le peuple haïtien dans les efforts qu'il déploie pour revitaliser les institutions démocratiques... »*



Les parlementaires du Groupe des femmes du FIPA en compagnie de candidates aux élections de 2009 en Haïti

### 3. Renforcement de la collaboration entre parlements et gouvernements dans la mise en œuvre d'objectifs continentaux



Des membres du Comité exécutif du FIPA se réunissent avec le ministre des Affaires étrangères du Canada lors de l'Assemblée générale de l'OEA en 2007

Depuis le début de l'année 2006, le FIPA a de nouveau assumé une stratégie qui tend à chercher une coopération plus active entre les pouvoirs exécutifs et législatifs des différents pays en ce qui concerne l'avancement des objectifs continentaux.

Il y a deux raisons principales qui justifient que l'on engage plus spécifiquement les pouvoirs législatifs, à travers le FIPA, dans le processus des Sommets des Amériques.

*En premier lieu, les pouvoirs législatifs sont nécessaires pour intensifier la mise en œuvre des mandats des Sommets:*

- Les thèmes transnationaux requièrent des solutions transnationales. Les pandémies, le trafic de stupéfiants, les accords de libre échange, le crime organisé, etc., sont des problèmes qui doivent être abordés collectivement. Les législateurs sont de plus en plus informés sur ces questions internationales et ils ont pris conscience du rôle qu'ils jouent en matière de coopération internationale, pour compléter et appuyer le rôle que les Gouvernements ont traditionnellement assumé.

- Même si les sommets interaméricains sont des mécanismes gouvernementaux, parmi les engagements assumés par les chefs d'État et de Gouvernement, beaucoup ont des répercussions sur le pouvoir législatif. On demande aux Congrès de ratifier les accords interaméricains et internationaux, d'ajuster la législation nationale aux accords internationaux et d'approuver les budgets grâce auxquels les Gouvernements pourront mettre en œuvre les politiques publiques.

*En deuxième lieu, les législateurs servent de courroies de transmission avec la population :*

- Lors des récents Sommets, le manque de contact entre le processus des Sommets et la population est apparu clairement. Néanmoins, les leaders du continent ont démontré qu'ils étaient résolus à reconstruire les liens rompus par le biais d'une approche centrée sur la population et comprenant des processus de consultation et de participation de la société civile.
- Les législateurs peuvent jouer un rôle extrêmement important dans ce processus. Ce sont eux qui sont en contact au quotidien avec leurs concitoyens. Ce rôle de pont entre la population et le gouvernement permet aux législateurs de faire part des préoccupations des citoyens qu'ils représentent auprès des responsables de la prise de décision au niveau national et continental et d'informer les citoyens des politiques et des accords internationaux et des répercussions que ceux-ci pourraient avoir sur leur vie quotidienne.



### **3.1 Participation du FIPA aux activités interaméricaines et dialogue avec les institutions hémisphériques**

En juin 2007, à l'occasion de la 37<sup>e</sup> Assemblée générale de l'OEA au Panama, le Forum a présenté aux chefs de délégation et au secrétaire général de l'OEA, une Déclaration émanant de son Comité exécutif dans laquelle il réclamait une reconnaissance officielle de la contribution des Parlements nationaux au processus des Sommets ainsi qu'une reconnaissance formelle du FIPA comme collaborateur spécial dans ce processus (voir annexe 3).

Ces réunions ont été suivies d'autres rencontres à Ottawa, Washington et Port d'Espagne auxquelles ont participé des fonctionnaires de l'OEA et du cinquième Sommet. Le FIPA a également réalisé des présentations officielles devant le Conseil Permanent de l'OEA en mars 2006 et en octobre 2007, et a participé en tant qu'observateur à la 38<sup>e</sup> Assemblée générale de l'OEA qui s'est tenue à Medellín, en Colombie, en 2008.

Ces échanges ont permis de réactiver le dialogue avec les institutions interaméricaines, ouvrant ainsi la voie à la mise en place de mécanismes de collaboration concrète.

### **3.2 Autres modèles pour la coopération entre Parlements et Gouvernements**

Il nous semble important de souligner que d'autres institutions ont déjà adopté des mécanismes similaires à ceux que le FIPA veut mettre en place et ont ainsi inclus une dimension parlementaire dans les travaux des organisations intergouvernementales.

On peut citer par exemple le cas de l'Union interparlementaire (UIP)/ONU. Depuis le début des années 1990, l'Union interparlementaire travaille avec les Nations Unies pour que les relations internationales et la prise de décision soient non seulement plus transparentes mais aussi plus efficaces. L'idée sous-jacente à cet accord est la suivante : créer une ligne directe de communication entre les Nations Unies et les parlements nationaux membre de l'UIP.

En 2002, cette coopération a été formalisée par l'adoption d'une résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU, attribuant le statut d'observateur à l'UIP. Les activités de coopération entre les deux organisations comprennent une audience parlementaire annuelle aux Nations Unies. Les deux organisations travaillent également à la résolution de certains problèmes spécifiques à travers différentes activités conjointes, des publications et des réunions.

Un autre exemple de collaboration est celui de la Conférence parlementaire de l'Organisation mondiale du travail qui existe depuis l'année 2003 et qui a été développée par l'Union interparlementaire et le Parlement européen pour consolider la transparence externe de l'organisation mondiale du travail et pour que cette organisation intergouvernementale fournisse des explications aux législateurs en tant que représentants du peuple.

Dans le cadre de la dernière Séance de la Conférence parlementaire sur l'OMC en particulier, un document intitulé « Directives pour les relations entre Gouvernements dans les affaires de commerce international » a été approuvé ; ce document établit les trois principes fondamentaux suivants :

- Le Parlement doit recevoir des informations pertinentes et opportunes de la part du gouvernement en ce qui concerne les initiatives commerciales pour avoir l'occasion de les considérer avant que les décisions ne soient adoptées.
- Le Parlement doit avoir réellement l'occasion d'utiliser l'information reçue pour acquérir de l'influence dans la politique commerciale de son pays ;

- Le Parlement doit avoir l'occasion de mettre en œuvre un suivi des décisions de son gouvernement dans ce domaine.

## 4. Conclusion

Ces actions concrètes réalisées par le FIPA pour contribuer au programme interaméricain sont seulement une ébauche de l'énorme potentiel du Forum comme instrument de coopération et de développement. Cependant l'absence de mécanismes officiels au niveau continental permettant aux parlements nationaux et à l'organe qui les réunit –le FIPA – de contribuer plus activement aux objectifs de développement du continent, tout en respectant en permanence l'indépendance entre les pouvoirs législatif et exécutif, montre clairement que ce potentiel doit être exploré plus en profondeur.

\* \* \* \*



Les participants à la V Assemblée plénière du FIPA – Colombie 2006





## 5. Annexes

### **5.1 Recommandations du Congrès “Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'égalité entre les sexes dans les Amériques »**

*Adoptées le 21 novembre 2008*

Nous, femmes et hommes parlementaires des Amériques, réunis pour le Congrès « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques » les 20 et 21 novembre 2008 à Bogota, Colombie, faisons les recommandations suivantes, à être présentées à nos parlements respectifs :

#### **Politiques économiques et équité entre les sexes**

- Entamer le processus de construction d'un plan d'action pour que les parlements d'Amérique aient un plus grand rôle à jouer dans les questions de développement et que celles-ci tiennent compte de l'équité entre les sexes.
- Inclure une perspective d'équité entre les sexes de façon centrale et transversale dans la formulation des budgets publics aux niveaux central, régional et local, de façon à ce que ceux-ci soient équilibrés et durables et qu'ils ne se traduisent pas par des programmes et des projets isolés ayant un caractère marginal ou subsidiaire.
- Reconnaître, dans la négociation d'accords commerciaux, la nécessité de rendre visible et de rémunérer justement le travail des femmes, de façon à ce que ceux-ci se traduisent par des emplois formels avec des garanties de protection et d'assurance sociale.

#### **Crise internationale, développement et équité entre les sexes: implications pour les Amériques**

- La crise globale frappe plus particulièrement la femme, mais les crises peuvent aussi donner place à des opportunités. Il faut donc travailler de façon créative pour que le nouvel ordre à être mis en place ne soit pas simplement une retouche à l'ordre actuel, mais bien une chirurgie profonde partant d'une vision intégrale globale et durable, et qu'il permette d'éliminer l'inégalité entre les sexes ainsi que bien d'autres inégalités existantes aujourd'hui.
- Adopter de nouveaux critères pour établir la compétitivité économique des pays, en s'assurant que cela ne conduise pas à la précarisation des salaires et à d'autres formes d'exploitation.
- Redéfinir la relation existante entre le travail productif et reproductif afin que femmes et hommes jouent un rôle prépondérant dans les deux sphères.

#### **Politiques sociales, équité entre les sexes et développement**

- Assumer une optique des droits sociaux et en particulier d'équité entre les sexes dans l'ébauche des politiques sociales, prenant en compte que cela représente un volet d'opportunités ou un scénario propice au dialogue entre le domaine social et l'équité entre les sexes.

- Reconnaître les avantages que représente l'inclusion d'une perspective d'équité entre les sexes dans les politiques sociales: (i) Cohérence de valeur entre la législation et la réalité; (ii) maintien institutionnel des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaire; (iii) une plus grande légitimité sociale et politique; et (iv) de meilleures politiques sociales, car cela permettra de détecter les discriminations existantes et de les corriger.
- Les droits de la personne doivent être reconnus dans les politiques sociales comme c'est le cas avec les politiques criminelles.

### **Développement environnemental durable et équité entre les sexes**

- Développer de nouveaux paradigmes de développement environnemental durable et d'équité entre les sexes.
- Tenir compte de la culture et de la dignité des peuples indigènes dans le développement durable.
- Effectuer un audit des investissements réalisés dans le développement des ressources naturelles selon une perspective d'équité entre les sexes.

### **Démocratie, réformes politico-électorales et équité entre les sexes**

- Promouvoir l'articulation du pouvoir législatif avec les organisations sociales de base pour assurer l'exécution de la loi des quotas.
- Sensibiliser les médias en ayant pour objectif de rendre visible la participation politique de la femme et de transformer les stéréotypes sexuels.
- Proposer un financement public de la participation politique favorisant l'inclusion de la femme.

**CECILIA LÓPEZ MONTAÑO**  
Sénateur de Colombie  
Présidente du Groupe des femmes  
parlementaires des Amériques du FIPA

**CÉLINE HERVIEUX –PAYETTE**  
Sénateur du Canada  
Ex-présidente du FIPA

**Juana Laverde Castañeda**  
Rapporteur



## **5.2 Recommandations des groupes de travail de la Cinquième Assemblée plénière du FIPA**

*Adoptées par l'Assemblée plénière le 21 novembre 2006*

### **Groupe de travail n° 1 : Commerce et intégration**

1. Il faut poursuivre l'agenda d'intégration des Amériques, en exhortant les pays membres du FIPA à souscrire un accord hémisphérique vers lequel convergeraient tous les accords bilatéraux.
2. On invite les membres de l'OMC à reprendre les négociations commerciales multilatérales dans le but de conclure les pourparlers de Doha pour le développement, en particulier en ce qui concerne l'ouverture des marchés agricoles.
3. Il faut éliminer toutes les barrières qui entravent le commerce international, y compris les droits de douane ou les subventions qui provoquent des distorsions de ce commerce. En même temps, il est nécessaire de préserver la capacité des pays à soutenir les secteurs les plus sensibles.
4. En vue d'une plus grande intégration, il faut éliminer tout type de barrières entre les pays membres du FIPA susceptibles d'affecter les droits de l'homme et d'entraver la libre circulation des personnes.
5. Il est nécessaire de promouvoir des politiques nationales complémentaires permettant de saisir les occasions offertes par l'insertion sur le marché international; en particulier des politiques d'infrastructures; d'éducation; de modernisation de l'État; de développement rural, agricole et de la pêche; de science et de technologie.
6. Il faut mettre en place des politiques favorisant l'intégration énergétique, en tenant compte des défis que posent les ressources non renouvelables et des possibilités offertes par les ressources renouvelables telles que la bioénergie, l'énergie éolienne ou d'autres ressources.
7. On doit créer des mécanismes pour protéger la propriété intellectuelle, la libre concurrence, et pour abolir la contrefaçon.
8. Il faut travailler sur des programmes de développement durable et créer des programmes destinés à soulager la pauvreté et à améliorer les conditions de vie.
9. Devant l'émergence de la Chine et de l'Inde, on exhorte les pays membres du FIPA à considérer l'urgence de concevoir des politiques pour affronter la concurrence globale. À cet égard, on demande au FIPA d'établir un dialogue avec ces pays.
10. Il faut créer, pour les pays des Amériques et des Caraïbes, un fonds doté des ressources financières suffisantes pour faciliter la transition vers un régime de commerce plus libre et d'intégration plus profonde, particulièrement pour favoriser la connectivité dans la région, le développement des infrastructures (transports aériens, terrestres et maritimes) et la promotion de la petite et moyenne entreprise, en ligne droite avec l'initiative d'aide au commerce de l'OMC.
11. Les membres du FIPA doivent chercher à établir un dialogue permanent avec les États-Unis, en les encourageant à participer activement au FIPA.
12. On recommande un débat sur les affaires sociales afin d'obtenir le bien-être de nos peuples.
13. On recommande aux membres du FIPA de présenter ces recommandations à leurs parlements et pouvoirs exécutifs respectifs; de travailler conjointement avec leurs propres

représentants exécutifs nationaux au FIPA pour s'assurer des progrès concrets de leur mise en place, et que le président de chaque chapitre national du FIPA fasse un rapport lors de la prochaine Assemblée plénière du FIPA sur les progrès réalisés par son pays.

**M. James Bezan**  
Député canadien  
Président du Groupe de travail no. 1

**Sandra Ovalle García**  
Rapporteur

### **Groupe de travail n° 2 : La réduction de la pauvreté**

Il est recommandé de :

1. Consolider des stratégies de croissance;
2. Augmenter l'efficacité des dépenses sociales (en établissant des priorités);
3. Encourager la coopération internationale entre les pays membres;
4. Travailler la composante politique pour réduire la pauvreté; la composante économique pour que les personnes ayant les revenus les plus élevés paient des impôts; inclure un contenu social dans les politiques économiques; et faire de l'emploi la priorité pour obtenir une transformation sociale;
5. Promouvoir l'éducation universelle et éliminer l'analphabétisme;
6. Réduire la mortalité infantile;
7. Garantir un environnement sain;
8. Former la main-d'œuvre pour les nouveaux postes de travail;
9. Échanger de l'information sur des programmes qui ont connu une réussite dans certains pays;
10. Investir dans la science et la technologie;
11. Réduire le phénomène de la migration;
12. Chercher, en tant que législateurs, un mécanisme permettant d'appliquer dans nos pays les résolutions et les initiatives que nous avons présentées durant les séances des groupes de travail afin que celles-ci aient force contraignante.
13. Devant le besoin impératif éthique de la région, veiller à l'utilisation efficace des ressources de l'État afin de lutter contre la corruption, et d'encourager les parlementaires à proposer des lois sur la transparence dans leurs pays.
14. Créer un groupe de travail se consacrant exclusivement à l'étude des impacts de la charge fiscale sur le développement socio-économique des pays membres. La mission du groupe serait de réaliser une étude pouvant ériger des principes et trouver des solutions de rechange afin que les pays membres aient une charge fiscale juste et équitable pour garantir le développement social, et créer des emplois en augmentant la production et la richesse de chacun des pays membres.



**Iván Alejandro Moreira Barros**  
Député du Chili  
Président du Groupe de travail n° 2

**Isabel Cristina Jiménez Losada**  
Rapporteur

### **Groupe de travail n° 3 : La lutte contre le trafic de stupéfiants**

#### **RECOMMANDATIONS**

##### **ECONOMIQUES :**

1. On incite les parlementaires à travailler activement dans leurs propres pays et à encourager le débat sur la scène internationale, là où sont négociés les accords multilatéraux de commerce, dans le but de promouvoir un changement dans l'ordre économique.
2. Les pays doivent travailler sur le plan interne pour obtenir le financement et les ressources nécessaires afin d'établir des programmes de substitution des cultures et d'incitation à l'emploi permettant de réduire les inégalités sociales dans leurs nations.
3. Pour augmenter les chances de succès de la substitution des cultures dans ces programmes et éviter la récurrence, il faudra tenir compte de plusieurs aspects tels la formation, la sécurité alimentaire, le transport et l'accès aux marchés.

##### **SOCIALES :**

4. Considérant que la demande est une force puissante qui encourage la production, fait reconnu dans la stratégie hémisphérique de lutte antidrogues, on recommande l'élaboration de programmes éducatifs, sur le plan scolaire, familial, communautaire et auprès des hommes et des femmes, de la population ethnique et des mineurs, prônant de nouvelles valeurs pour contrer la consommation de drogues.
5. On demande également aux médias d'être prudents dans l'utilisation d'images qui créent de fausses icônes et qui incitent à la violence et à la consommation de stupéfiants. On encourage donc la responsabilité des médias et leur participation active dans la lutte contre le trafic de drogues et la création de conditions qui ne génèrent pas la violence et l'abus de substances hallucinogènes.
6. On recommande la convocation d'un forum international pour traiter du rôle des médias dans la formation de valeurs facilitant la lutte antidrogues.
7. On recommande que les parlementaires essaient de réformer le système éducatif afin de renforcer l'enseignement des valeurs et de prévenir l'utilisation de ces substances nocives.
8. Il faut qu'il y ait une plus grande participation des parlementaires dans la discussion sur les valeurs sociales, et il faut chercher à promouvoir de manière plus efficace la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicites des drogues.

##### **JURIDIQUES ET DE SÉCURITÉ :**

9. Les parlementaires doivent encourager les pays à mettre à jour leurs législations pénales en cherchant l'harmonisation des normes suivant les essais expérimentés en Amérique latine à la fin du siècle dernier. Dans cette législation type, il faut criminaliser des activités telles que :

le trafic illicite de drogues, le blanchiment d'actifs, la corruption, le transport et transit de drogues illicites. Pour les cas de consommation, nous recommandons fermement que les peines soient graduelles.

10. Les parlementaires chercheront à promouvoir la convocation d'une réunion dans le cadre de l'OEA et de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour discuter de la création d'une Cour interaméricaine et internationale contre les drogues, et d'un organisme responsable de l'interdiction.
11. On propose de chercher à renforcer l'appui international aux pays qui doivent lutter contre la drogue, le blanchiment d'actifs, la corruption et le transit de ces substances.
12. On recommande aux parlements membres du FIPA d'encourager la mise en application dans leurs pays respectifs, du plan des Nations Unies de lutte contre les drogues.

**Sandra Husbands**  
Sénatrice de la Barbade  
Présidente du Groupe de travail no.3

**Felipe Ortiz**  
Rapporteur



### **5.3 Déclaration présentée lors de la 37<sup>e</sup> session régulière de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains**

*Adoptée par le Comité exécutif du FIPA le 1<sup>er</sup> juin 2007 à Brasilia, Brésil*

ATTENDU :

Que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant d'assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains (OEA) qui cherche à promouvoir la participation parlementaire au système interaméricain et à favoriser un dialogue interparlementaire sur les questions à l'ordre du jour de l'hémisphère, conformément à la résolution 1673/99 de l'Assemblée générale de l'OEA;

L'objectif du FIPA de contribuer au processus d'intégration, instrument privilégié de développement durable et harmonieux dans l'hémisphère;

Que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont décidé, dans le Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, d'« Encourager la coopération et l'échange d'expériences et de pratiques parlementaires exemplaires entre les législateurs nationaux de l'hémisphère, tout en respectant la séparation et l'équilibre des pouvoirs, grâce à des mécanismes bilatéraux, sous-régionaux et hémisphériques, tels que le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) »;

La contribution apportée depuis 2001 par le FIPA à la promotion de l'ordre du jour de l'hémisphère, dont fait état le rapport « De Québec à Mar del Plata : réalisations du Forum interparlementaire des Amériques », présenté aux ministres des Relations extérieures des Amériques au Quatrième Sommet des Amériques à Mar del Plata, le 3 novembre 2005, et au Conseil permanent de l'OEA à Washington D.C. le 12 avril 2006;

L'importance de tenir compte de la voix des parlementaires au moment d'aborder la question d'« Énergie pour le développement durable », thème principal de la 37<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de l'OEA;

LE COMITÉ EXÉCUTIF :

1. TRANSMET à l'Assemblée générale de l'OEA les recommandations adoptées par l'Assemblée plénière du FIPA le 21 novembre 2006 sur les questions de commerce et intégration, de réduction de la pauvreté, de lutte contre le trafic des stupéfiants, d'égalité des sexes et de diversité culturelle et, en particulier, celle proposant qu'« Il faut mettre en place des politiques favorisant l'intégration énergétique, en tenant compte des défis que posent les ressources non renouvelables et des possibilités offertes par les ressources renouvelables telles que la bioénergie, l'énergie éolienne ou d'autres ressources ».
2. DEMANDE aux gouvernements membres de l'OEA de considérer les parlements nationaux comme étant des acteurs de première ligne pour la surveillance et la mise en œuvre des engagements issus de la Déclaration de l'Assemblée générale sur l'« Énergie pour le développement durable, » afin de s'assurer que les engagements régionaux dans cette région se traduisent par des lois et des politiques nationales répondant aux besoins des citoyens qu'ils représentent.
3. DEMANDE à l'Assemblée générale de l'OEA de prendre note de la recommandation du Comité exécutif du FIPA que les représentants des Parlements membres cherchent, lors de la Sixième Assemblée plénière du FIPA, des moyens de permettre aux législateurs de contribuer à la mise en œuvre d'un ordre du jour régional sur la question de l'énergie qui

favorise un développement durable et harmonieux de l'hémisphère.

4. DEMANDE un renforcement des mécanismes de collaboration entre les parlements nationaux et l'OEA, grâce à l'établissement d'une communication bilatérale directe entre le FIPA et l'OEA, à la transmission de l'opinion des parlementaires sur les négociations régionales et les débats s'il y a lieu, et à l'attribution d'un statut spécial permettant au FIPA de participer en tant qu'observateur aux rencontres de l'Organisation.
5. SOLLICITE une marque de reconnaissance formelle pour la contribution des parlements nationaux au processus des Sommets des Amériques et MANIFESTE son intention de soumettre au Groupe d'évaluation des initiatives des Sommets (GRIC) une proposition pour que le FIPA soit reconnu en tant qu'observateur parlementaire spécial dans ce processus.



Foro Interparlamentario de las Américas  
Fórum Interparlamentar das Américas



Forum interparlementaire des Amériques  
Inter-Parliamentary Forum of the Americas

**Secrétariat technique du FIPA**

500 – 165 rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1P 5B9  
Canada

Tél. : + 1 (613) 594-5222  
Télec. : + 1 (613) 594-4766  
info@e-fipa.org

**[www.e-fipa.org](http://www.e-fipa.org)**

© 2009